



AVIS PUBLIC

Nouvelle procédure de publication des avis publics

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, qu'à la séance ordinaire du 4 mars 2019, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté le règlement numéro 293 concernant les modalités de publication des avis publics.

Par conséquent, la Ville de Sutton tient à informer ses citoyens qu'à compter du 1er avril 2019, les avis publics seront dorénavant publiés uniquement sur son site Internet, sur le babillard de l'hôtel de ville ainsi qu'à Glen Sutton, en lieu et place des journaux locaux.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **27^{ième}** jour du mois de **mars** de l'an **2019**.

Pierre Largy
Directeur général et greffier par intérim